

Qu'est-ce qu'un nom animé ?

Le **nom animé** désigne un être vivant (réel ou imaginaire). Il représente donc presque toujours **une personne** ou **un animal susceptible de se mouvoir** (de bouger).

Exemples :

- une fille,
- un rat,
- un pompier,
- un serpent ...

Qu'est-ce qu'un nom non animé ?

Un nom commun qui n'est pas animé est un **nom inanimé**. Il désigne alors des choses telles que des **objets**, des **sentiments**, des **qualités**, des **actions** ...

Exemples :

- le sable,
- une roche,
- l'intelligence,
- un lit,
- la chance,
- le sommeil,
- l'agitation ...